

27/06/2020

Une histoire de l'immigration en France - Partie 2

L'essentiel :

- L'immigration repart largement à la hausse après la Seconde Guerre Mondiale et reste soutenue tout au long des Trente Glorieuses : cela concerne notamment les flux européens, mais surtout l'immigration originaire d'Algérie, qui est très soutenue dès 1946.
- Pendant le dernier quart du XXe siècle, l'immigration commence par ralentir mais change de nature, puis redouble d'intensité à partir des années 2000. Elle est désormais largement issue de pays africains et, pour la première fois, des populations de culture musulmane se sédentarisent massivement en France.

1. Les bouleversements des Trente Glorieuses (1945-1974)

L'immigration repart fortement à la hausse après la Seconde Guerre Mondiale et reste soutenue tout au long des Trente Glorieuses. Les arrivées européennes demeurent importantes : l'immigration italienne augmente modestement jusqu'en 1962, l'immigration espagnole croît jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, l'immigration portugaise bondit dans les années 1960 et s'accroît considérablement jusqu'en 1982 (de 90 000 à 760 000 ressortissants).

Cependant, la principale cohorte vient désormais d'Algérie. A titre d'illustration, le nombre d'immigrés algériens est multiplié par 10 entre 1946 et 1954 - passant de 22 000 à 210 000. Au cours de la Guerre d'Algérie, il double encore pour atteindre 436 000 en 1962. Vingt ans plus tard, en 1982, on compte environ 800 000 immigrés algériens en France. Les autres immigrations africaines explosent également après la guerre, en étant majoritairement composée de Marocains et de Tunisiens jusqu'aux années 1970.

Contrairement à une assertion fréquente, la "reconstruction" de la France post-1945 n'est que très peu associée aux flux de travailleurs immigrés. "Tous les historiens de l'économie française s'accordent pour estimer qu'en 1950-1951, la France s'est relevée des destructions de la guerre. Cinq à six ans d'efforts et de sacrifices considérables ont été nécessaires pour parvenir à ce résultat. En 1951, 150 000 Algériens et moins

d'une dizaine de milliers de Marocains et de Tunisiens sont en France : ces 160 000 coloniaux (à supposer qu'ils soient tous actifs) comptent alors pour moins de 1% de la population active."¹

Ajoutons également que les immigrés maghrébins d'alors se sédentarisèrent très peu, il s'agissait souvent d'hommes seuls qui rentraient chez eux pour être remplacés par des habitants du même village.

2. De l'immigration de travail à l'immigration de peuplement (1974-2020)

Le premier choc pétrolier et l'entrée dans la stagnation économique conduisent à l'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1974. Deux ans plus tard, un décret du 29 avril 1976 autorise officiellement le "regroupement familial" pour les étrangers résidant en France. Les flux changent alors radicalement de forme : à l'immigration (souvent temporaire) des salariés se substitue une immigration de peuplement permanent. Les entrées se poursuivent ainsi durant le dernier quart du XX^{ème} siècle, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours des Trente Glorieuses.

Une double tension naît lors de cette période. La première est aux frontières, puisque les candidats à l'eldorado économique européen sont toujours plus nombreux. La deuxième est interne au pays : doit-on et peut-on assimiler culturellement les étrangers installés en France, ou faut-il simplement les intégrer économiquement ? Nous avons dit que l'immigration avait progressivement changé d'aspect : présentant autrefois un visage européen, de religion chrétienne et de culture proche, elle est devenue majoritairement extra-européenne, de religion musulmane et de culture plus éloignée.

A partir des années 2000, l'immigration repart très largement à la hausse (avec une intensité comparable à celle des Trente Glorieuses) en étant essentiellement originaire d'Afrique. En France métropolitaine, selon la démographe Michèle Tribalat 56% des immigrés étaient d'origine européenne en 1982 contre 33% seulement en 2018. A l'inverse, la proportion d'immigrés originaires d'Afrique est passée de 33% en 1982 à 46% en 2018.

L'augmentation la plus marquée concerne la part d'immigrés en provenance de l'Afrique hors-Maghreb, qui a quadruplé en moins de 40 ans - passant de 4,3% en 1982 à 18% en 2018. Enfin, Michèle Tribalat note également : "L'effacement de la contribution européenne est encore plus visible sur les jeunes d'origine étrangère de moins de 18 ans : en France métropolitaine, en 2017, seulement 22 % de ceux-ci sont d'origine européenne, 40 % d'origine maghrébine et 20 % originaires du reste de l'Afrique."²

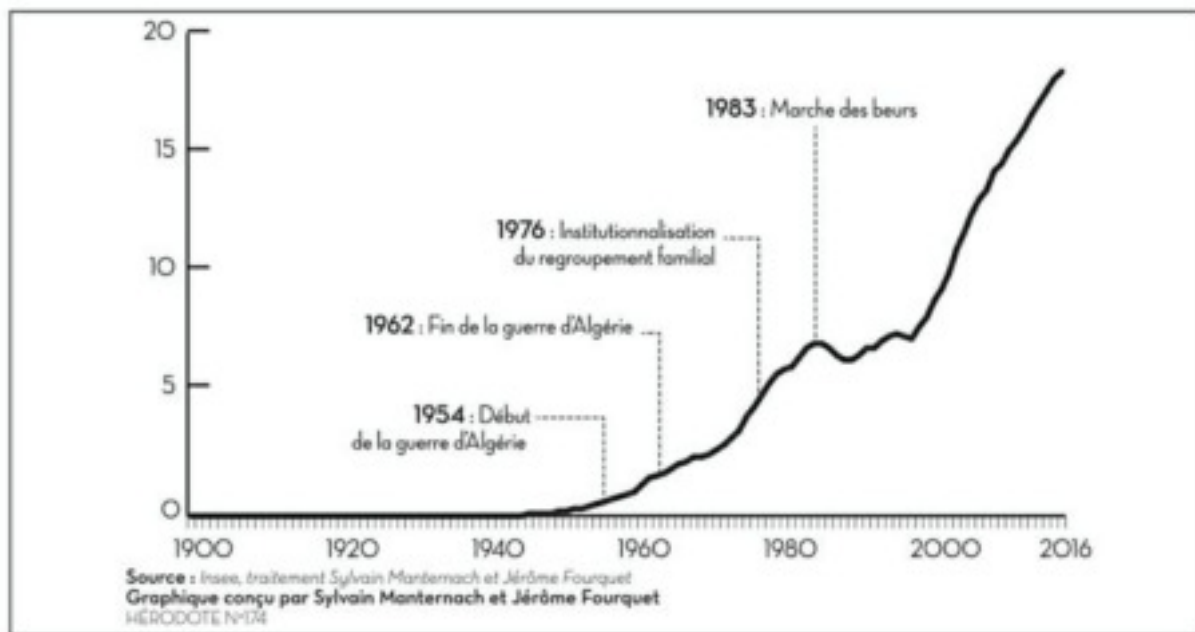
Par son étude des prénoms des nouveaux-nés depuis le début du XX^{ème} siècle, le sociologue et politiste Jérôme Fourquet relève que la société française a connu ainsi l'une de ses principales métamorphoses au cours des dernières décennies. En effet, "alors que la population issue de l'immigration arabo-musulmane était quasiment inexistante en métropole jusqu'au milieu du XX^e siècle, les enfants portant un prénom les rattachant culturellement et familialement à cette immigration représentaient 18,8% des naissances en 2016, soit près d'une naissance sur cinq".³

¹ Daniel LEFEUVRE, op. cit.

² Michèle TRIBALAT, "Non, la France n'a pas toujours été une terre d'immigration", in Le Figaro, 1er novembre 2019.

³ Jérôme FOURQUET, "Le poids démographique croissant des populations issues de l'immigration arabo-musulmane", in L'Archipel français, Le Seuil, 2019, 384 p.

Le graphique ci-dessous représente la part de garçon portant un prénom arabo-musulman parmi les nouveaux-nés garçons, année après année, depuis 1900.⁴ Ces chiffres pourraient être extrapolés chez les filles.



L’immigration que connaît la France depuis quelques décennies est donc d’une nouvelle nature, et représente un défi pour la population française. A l’inverse des étrangers européens venus après la guerre, dont l’identité chrétienne a favorisé la mixité des unions avec des Français d’origine, la tendance à l’endogamie religieuse des musulmans venus du Maghreb ou du Sahel représente un obstacle à cette mixité.⁵

Ce constat s’accompagne d’un changement de paradigme dans la façon dont est conçue l’intégration des immigrés. Au cours de la majeure partie du XX^{ème} siècle, cette dynamique était plutôt envisagée comme une assimilation à la France et à sa culture, tandis que “la France a, depuis 2004, opté, avec ses voisins européens, pour un modèle multiculturaliste”.⁶

Ajoutons également pour conclure que, depuis le début du XXI^{ème} siècle, la France est également devenue pour la première fois un pays d’émigration... pour les Français.

Pour aller plus loin :

- Jacques DUPAQUIER (dir.), Histoire de la population française, Paris, Presses universitaires de France, 4 volumes, 1995.
- Deuxième Daniel LEFEUVRE, Pour en finir avec la repentance coloniale, Flammarion, 2006, 229 p.
- Michèle TRIBALAT, Les yeux grand fermés. L’immigration en France, Denoël, 2010, 222 p.
- Jérôme FOURQUET, L’Archipel français, Le Seuil, 2019, 384 p.

⁴ Jérôme FOURQUET, op. cit.

⁵ Michèle TRIBALAT, op. cit.

⁶ Michèle TRIBALAT, Assimilation versus multiculturalisme, Cahiers français, N°385, mars-avril 2015